



Votre guide du placement familial

Guide du jeune

Introduction

Qui sont Orange Grove ?

Nous sommes Orange Grove - une agence de placement indépendante qui soutient les familles d'accueil pour s'occuper d'enfants et de jeunes partout au Royaume-Uni. Nous avons une équipe de personnel qui travaille avec les autorités locales pour s'assurer que nos familles d'accueil font le meilleur travail possible et que les jeunes qui vivent avec eux sont bien pris en charge afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel.

Le guide

Nous avons élaboré ce guide pour vous aider à comprendre ce que signifie parrainage et vous fournir toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin, ainsi que les coordonnées importantes. S'il y a Pour plus d'informations ou de conseils dont vous avez besoin, votre assistant social Orange Grove est toujours là pour vous aider.

Contenu

Présentation	1
Qui sont Orange Grove ?	1
Le guide	1
Qu'est-ce que l'accueil familial ?	3
Tu n'es pas seul	3
Qui sont les assistants maternels ?	3
A qui s'adresse une assistante sociale ?	3
Comment trouveront-ils la bonne famille d'accueil pour moi ?	3
Combien de temps vais-je rester en famille d'accueil ?	3
Qu'est-ce que l'accueil familial ?	4
L'expérience d'accueil d'un jeune	4
À quoi puis-je m'attendre ?	4
Droits des jeunes	4
Comment mes familles d'accueil vont-elles m'accompagner ?	4
Assistance supplémentaire	4
Éducation et école	5
Célébrations et socialisation	5
Que se passe-t-il si ma famille d'accueil suit une religion différente de la mienne ?	5

Est-ce que je pourrai toujours rester en contact avec ma famille et mes amis ?	5
Rester en sécurité	5
L'intimidation	6
Sécurité Internet	6
Qu'est-ce que les assistantes maternelles peuvent attendre de moi ?	7
Choses que les familles d'accueil ne peuvent pas faire	7
Rencontres utiles	Error! Bookmark not defined.
Quelles réunions dois-je connaître ?	7
Réunion de planification de placement	7
Réunion d'examen	7
Réunion d'éducation	8
À quoi ressemble la vie après les soins ?	8
Passons à autre chose - que se passe-t-il ?	8
Plan de parcours	8
Assistance supplémentaire	8
Autres infos utiles	8
Comment puis-je faire une réclamation ?	8
Coordonnées utiles	9

Qu'est-ce que l'accueil familial ?

Tu n'es pas seul

Aujourd'hui, il y a plus de 60 000 enfants et jeunes en famille d'accueil en Angleterre. Chaque jeune est unique et a sa propre histoire. Comme tous nos jeunes, nos familles d'accueil sont toutes différentes - mais la chose principale à retenir est que vos parents d'accueil sont là pour vous aider et qu'il y a toujours quelqu'un à qui demander conseil.

Qui sont les assistants maternels ?

Les familles d'accueil sont des personnes qui s'occupent d'enfants et de jeunes qui viennent vivre avec eux lorsqu'ils ne peuvent pas vivre avec leur propre famille biologique. Un jeune peut être pris en charge pour de nombreuses raisons et il peut rester avec sa famille d'accueil pendant une durée indéterminée, de quelques nuits à des mois, voire des années.

Les familles d'accueil peuvent être jeunes ou âgées, célibataires ou mariées, gays ou hétéros, et elles peuvent avoir ou non des enfants. Lorsque vous êtes pris en charge, votre famille d'accueil s'occupera de vous en tant que membre de la famille et s'assurera que vous êtes en sécurité et en bonne santé, soutenu par des choses comme l'éducation, les loisirs et les intérêts, et s'assurera que vous êtes écouté et que les décisions sont prises dans votre meilleur intérêt.

A qui s'adresse une assistante sociale ?

Une assistante sociale est là pour aider les gens. Il y a des travailleurs sociaux qui soutiennent les adultes et les familles qui traversent une période difficile, des travailleurs sociaux qui aident à prendre soin des personnes qui ont des problèmes de santé ou des handicaps, et il y a des travailleurs sociaux qui aident les enfants et les jeunes en famille d'accueil.

Vous aurez une assistante sociale de la commune, dont le rôle est de vous accompagner, de vérifier l'évolution des choses et de vous informer de tout projet qui pourrait vous concerner. Pour vous aider, vous et votre famille d'accueil, vous aurez également un travailleur social d'Orange Grove. Le travailleur social d'Orange Grove travaillera avec l'autorité locale pour vous aider à rester en sécurité et s'assurer que vous êtes bien pris en charge par votre famille d'accueil. Vos travailleurs sociaux sont là pour VOUS, vous pouvez donc toujours les contacter si vous avez des inquiétudes ou si vous avez besoin d'aide pour quelque chose.

Comment trouveront-ils la bonne famille d'accueil pour moi ?

Une partie du travail de votre travailleur social consiste à vous trouver une famille d'accueil qui correspond le mieux à vos besoins et dans laquelle ils pensent que vous vous intégrerez bien. Votre travailleur social fera de son mieux pour vous trouver une famille qui partage des intérêts similaires avec vous et qui a une origine culturelle et ethnique similaire. Si ce n'est pas possible, ils s'assureront que vous êtes placé dans une famille qui comprend et respecte votre origine, votre culture et votre religion, et qui vous soutient dans vos besoins et intérêts individuels.

Combien de temps vais-je rester en famille d'accueil ?

Le temps que vous passerez à vivre avec votre famille d'accueil dépendra des circonstances individuelles. Si les parents d'un enfant ne vont pas bien, ils rentreront à la maison dès que leurs parents iront mieux. Parfois, la situation peut être plus compliquée et votre travailleur social peut se demander si vos parents sont en mesure de vous protéger du mal.

Qu'est-ce que l'accueil familial ?

Parfois, même si les parents aiment leurs enfants, ils peuvent prendre de mauvaises décisions ou ne pas comprendre comment s'occuper correctement de leur enfant. Cela signifie qu'un juge devra décider qui devrait s'occuper de vous pour s'assurer que vous êtes en sécurité.

Parfois, il est dans l'intérêt supérieur d'un enfant de rester en famille d'accueil et parfois les enfants peuvent rentrer chez eux plus tard.

Votre travailleur social, les tribunaux, le personnel d'Orange Grove et les autres personnes concernées par vos soins travailleront tous ensemble, avec votre famille, pour s'assurer que nous obtenons le meilleur résultat pour vous.

L'expérience d'accueil d'un jeune

J'ai été prise en charge pour la première fois il y a dix mois parce que j'avais des problèmes à la maison. Quand je suis arrivée chez Becky, ma nourrice, j'ai eu très peur et je savais que je ne voulais pas être là. Becky m'a vraiment aidé et m'a laissé m'installer à mon rythme. En dix mois, je suis devenu plus confiant. Je me suis fait de nouveaux amis et j'ai rejoint un club de karaté, que j'adore. J'ai de bons et de mauvais jours, ce qui fait partie de l'être humain, mais le principal est que j'ai l'impression d'avoir plus de soutien maintenant. J'ai encore pu voir ma mère et elle est vraiment heureuse que je commence l'université cette année. Dans l'ensemble, ma vie en soins s'est bien déroulée et je commence à envisager l'avenir avec impatience.

Jacques, 16 ans

À quoi puis-je m'attendre ?

Droits des jeunes

La loi sur les enfants de 2004 a été conçue avec les principes ci-dessous pour prendre soin et soutenir les enfants et les jeunes.

- Permettre aux jeunes d'être en bonne santé et de voir leurs besoins satisfaits.
- Aidez les jeunes à être en sécurité et protégés contre tout danger.
- Aidez les jeunes à profiter de la vie, à suivre leurs intérêts et à avoir des relations positives avec les personnes dans leur vie.
- Aider les jeunes à réussir, être accompagnés dans leur scolarité et dans le développement de leurs compétences.
- Aidez à apporter une contribution positive à la vie des jeunes et veillez à ce qu'ils soient écoutés et se sentent valorisés.
- Encourager la stabilité économique pour l'avenir des jeunes et les préparer à la vie d'adulte.

Comment mes familles d'accueil vont-elles m'accompagner ?

Votre famille d'accueil veillera à ce que vous vous sentiez bien accueilli et vous traitera comme faisant partie de la famille. Toutes nos familles d'accueil subissent de nombreux contrôles et évaluations pour s'assurer qu'elles sont en mesure de commencer à être famille d'accueil. Ils ont beaucoup de formation continue pour les aider à vous soutenir dans tous les aspects de votre vie. Votre famille d'accueil est là pour vous écouter et s'assurer que votre voix est entendue. Si quelque chose vous inquiète, ils seront toujours là pour vous aider.

Assistance supplémentaire

En plus du soutien que vous recevez de votre famille d'accueil et de votre assistant social, vous

pouvez également avoir un avocat.

Un intervenant est quelqu'un qui est indépendant et qui a beaucoup d'expérience dans l'accompagnement des jeunes. Ils seront en mesure d'écouter vos points de vue et de vous aider à faire entendre votre voix sur les décisions qui sont prises concernant vos soins. Si vous pensez que vous voulez un avocat, vous pouvez en parler à votre travailleur social.

L'éducation et l'école

Orange Grove essaiera toujours de s'assurer que vous pouvez rester dans votre propre école, car nous savons que vous pouvez vous sentir bien et y avoir beaucoup d'amis.

Nous savons que votre éducation est importante, c'est pourquoi votre famille d'accueil vous soutiendra dans votre travail scolaire et vous aidera à développer vos intérêts.

Célébrations et socialisation

Votre famille d'accueil vous aidera à vous amuser et à vous amuser tout en vivant avec eux. Ils aideront à fournir des occasions de socialiser et de se faire de nouveaux amis. Ils célébreront les anniversaires, ainsi que tous les festivals qui sont importants pour vous. Vous pourrez profiter de journées ou de vacances, et votre famille d'accueil appréciera également d'apprendre de nouveaux passe-temps que vous pourrez partager avec elle.

Au fur et à mesure que vous créez de nouveaux souvenirs, votre famille d'accueil vous aidera à constituer votre livre d'histoire de vie, qui peut inclure toutes sortes de choses sur vous, votre vie et votre famille. Ils recueilleront des choses comme des photos, des vidéos et des souvenirs, qui seront à vous de garder et de regarder en arrière à l'avenir.

Que se passe-t-il si ma famille d'accueil suit une religion différente de la mienne ?

Votre travailleur social essaiera toujours de vous placer dans une famille qui a la même religion que vous, mais parfois cela pourrait ne pas être possible. Votre famille d'accueil respectera toujours vos croyances et vous aidera à suivre votre propre foi, ce qui peut signifier fréquenter un lieu de culte, manger certains aliments ou suivre certaines coutumes.

Est-ce que je pourrai toujours rester en contact avec ma famille et mes amis ?

Nous voulons nous assurer que vous pouvez rester en contact avec les personnes qui comptent pour vous. Le nombre et le type de contacts que vous aurez seront déterminés dans votre meilleur intérêt, en fonction des circonstances individuelles, afin de garantir votre sécurité. Des contacts réguliers avec votre famille et vos amis seront encouragés, et cela peut être en personne ou par téléphone. Votre famille d'accueil vous soutiendra avec cela, et ils savent que parfois cela peut être difficile, ils seront donc là pour vous écouter si vous voulez partager ce que vous ressentez.

Rester en sécurité

« Protection » est le terme utilisé pour décrire notre responsabilité de veiller à ce que vous soyez en sécurité et en bonne santé. Votre famille d'accueil vous aidera à assurer votre sécurité de plusieurs façons, ce qui peut signifier la mise en place de limites telles que rester en contact lorsque vous êtes absent ou s'assurer que vous êtes chez vous à une certaine heure.

Parfois, un jeune peut disparaître, c'est-à-dire partir quelque part sans permission et ne pas dire aux gens où vous êtes ni avec qui vous êtes. Orange Grove veut s'assurer que vous êtes en sécurité, nous prenons donc cela très au sérieux. Si vous êtes porté disparu, nous prendrons des mesures

immédiates pour vous retrouver et arranger les choses afin que vous ne manquiez plus.

S'il y a un moment où vous ne vous sentez pas en sécurité, si vous êtes blessé ou si quelque chose vous arrive et que vous voulez arrêter, vous devriez en parler immédiatement à un adulte responsable.

Il peut s'agir de votre famille d'accueil, de votre assistant social, de votre assistant social d'Orange Grove ou d'un enseignant.

Vous trouverez les coordonnées des personnes que vous pouvez contacter au dos de cette brochure.

Intimidation

L'intimidation peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir de quelqu'un qui vous insulte, se moque de vous ou de votre situation, vous fait chanter, essaie de vous attirer des ennuis, vous menace ou vous blesse physiquement.

Que ce soit en ligne, sur mobile ou en face à face, si quelqu'un est méchant avec vous ou s'en prend à vous, rappelez-vous que ce n'est pas acceptable et que vous ne devriez jamais avoir à souffrir en silence.

N'ayez jamais peur de parler et de faire savoir à quelqu'un ce qui se passe. Votre famille d'accueil, votre travailleur social ou tout membre d'Orange Grove sera toujours à votre écoute et travaillera avec vous pour prévenir l'intimidation.

Sécurité Internet

1. Vous devez avoir plus de 13 ans pour avoir un compte Facebook.
2. Ne partagez jamais votre mot de passe avec qui que ce soit !
3. Ne divulguez aucune information personnelle sur vous-même, votre famille ou vos amis sur Internet ou sur les réseaux sociaux.
4. N'ouvrez pas un e-mail qui semble suspect - il pourrait s'agir d'un virus.
5. N'envoyez jamais de photos ou ne publiez jamais de photos inappropriées de vous-même à qui que ce soit, y compris sur Whatsapp, TikTok, Facebook, Instagram ou Snapchat - Une fois qu'une photo est publiée, il est difficile de la reprendre.
6. N'acceptez jamais de rencontrer quelqu'un en ligne en personne à l'insu de votre famille d'accueil - et ne rencontrez JAMAIS personne seul, allez toujours avec un adulte de confiance.
7. Dites toujours à votre famille d'accueil ou à votre assistant social si vous voyez quelque chose sur Internet qui vous met mal à l'aise, ou si quelqu'un sur Internet vous harcèle ou vous menace. Vous pouvez utiliser le lien "Signaler" si vous voyez quelque chose sur Facebook que vous n'aimez pas - Facebook l'examinera et prendra les mesures appropriées. Vous pouvez cliquer sur "Bloquer cette personne" si quelqu'un dit des choses que vous n'aimez pas. Cela signifie qu'ils ne peuvent plus vous trouver dans les recherches sur Facebook, qu'ils ne peuvent pas voir votre profil ni vous contacter. Ces personnes ne sauront pas que vous les avez bloquées.
8. Assurez-vous de modifier les paramètres de confidentialité de votre compte de réseau social, afin que seuls vos amis puissent voir votre profil et les informations que vous publiez. Il est important de vérifier de temps en temps que votre profil est protégé.
9. Si vous voyez une photo indésirable de vous en ligne, vous pouvez cliquer sur "Supprimer le tag" afin que cette photo ne soit plus liée à votre profil. Vous ne pouvez être tagué sur les photos que par vos amis, donc si vous rencontrez des problèmes avec quelqu'un qui continue de vous taguer sur des photos indésirables,

- supprimez-le en tant qu'ami.
10. L'utilisation d'Internet et des médias sociaux comporte toujours des risques, mais si vous n'êtes pas sûr de quoi que ce soit, parlez-en à votre famille d'accueil ou à votre assistant social.

Qu'est-ce que les assistantes maternelles peuvent attendre de moi ?

Les assistants maternels auront des règles de la maison pour s'assurer que tous les membres de la famille sont correctement pris en charge et s'attendent à ce que vous les suiviez pendant que vous vivez avec eux.

Chaque famille d'accueil peut avoir des règles différentes, y compris les heures de coucher, les heures de repas, les devoirs, les jurons, le tabagisme, le comportement raisonnable et la considération envers les membres de la famille.

Comme vous vivez en famille, il est important de vous respecter mutuellement et on peut s'attendre à ce que vous vous impliquiez dans la vie de famille, que ce soit en aidant à dîner ou en participant à des activités familiales.

Choses que les familles d'accueil ne peuvent pas faire

- Ils ne peuvent pas vous frapper ou vous punir physiquement
- Ils ne peuvent pas arrêter vos repas
- Ils ne peuvent pas vous empêcher de contacter votre assistant social
- Ils ne peuvent pas vous empêcher de voir votre famille alors que cela a déjà été arrangé
- Ils ne peuvent pas vous empêcher de demander de l'aide à quelqu'un d'autre
- Vous avez le droit de contacter la ligne d'assistance à la garde d'enfants à tout moment

Quelles réunions dois-je connaître ?

Réunion de planification de placement

Il s'agit d'une réunion qui se tient au domicile de votre famille d'accueil avant ou juste après votre emménagement. Vous rencontrerez vos familles d'accueil, votre travailleur social et le travailleur social d'Orange Grove pour discuter de la vie avec votre nouvelle famille d'accueil, des choses que vous aimez et n'aimez pas, choses dont vous pourriez avoir besoin et dans quelle école vous irez. C'est une bonne occasion de partager vos points de vue afin que nous puissions vous aider à vous installer le plus possible.

Réunion d'examen

Ces réunions durent environ une heure et ont lieu tous les quelques mois dans votre foyer d'accueil ou à l'école. Vous aurez un plan de soins qui décrit les aspects de votre vie et les choses dont vous avez besoin, qui seront examinés lors de la réunion.

La réunion est présidée par un agent de révision indépendant (IRO), qui est au courant de tout changement apporté à votre plan de soins et s'assure que vos souhaits et vos sentiments sont entendus. Votre assistant(e) social(e) ou assistant(e) familial(e) pourra vous communiquer les coordonnées de votre IRO.

Il est bon que vous assistiez à vos réunions d'examen afin que vous puissiez parler de la façon dont les choses se passent et s'il y a quelque chose dont vous avez besoin. Si vous n'êtes pas content

d'aller à la réunion, vous pouvez toujours demander à votre famille d'accueil ou à votre assistant social, ou même à un avocat, d'assister et d'exprimer votre point de vue pour vous.

Réunion d'éducation

Il s'agit d'une réunion organisée dans votre école avec vos parents d'accueil, vos travailleurs sociaux et votre enseignant. Vous pourrez parler de votre travail scolaire, s'il y a des problèmes pour lesquels vous avez besoin d'aide et réfléchir à ce que vous aimeriez faire ou apprendre à l'avenir.

À quoi ressemble la vie après les soins ?

Passons à autre chose - que se passe-t-il ?

Être en famille d'accueil ne dure pas éternellement et le moment viendra où il sera approprié de quitter votre famille d'accueil. Il peut s'agir de rentrer chez vous ou de déménager dans un placement en famille d'accueil planifié où vous pourriez rester jusqu'à l'âge de 18 ans, ou une fois que vous êtes assez âgé, un déménagement dans votre propre maison indépendante.

Plan de cheminement

Votre famille d'accueil vous aidera à acquérir des compétences d'indépendance pour l'avenir, qui peuvent être écrites dans ce qu'on appelle un plan de parcours. Tous les jeunes devraient avoir un plan de cheminement avant l'âge de 16 ans. Cela aide à planifier ce dont vous pourriez avoir besoin pour l'avenir, par exemple où vous pourriez vivre, si vous voulez aller au collège ou à l'université, si vous voulez commencer à travailler et ce que vous pourriez attendre de l'avenir.

Un soutien supplémentaire

Une fois que vous serez prêt à vivre seul, tout le monde vous soutiendra pour trouver votre propre logement. Nous savons que cela peut être une étape importante, donc votre famille d'accueil et vos travailleurs sociaux vous soutiendront dans cette démarche. Même lorsque vous avez quitté la famille d'accueil, vous pouvez rester en contact avec votre famille d'accueil et toujours recevoir des conseils et un soutien supplémentaires de la part d'un travailleur social.

Autres infos utiles

Comment puis-je faire une réclamation ?

Si vous n'êtes pas satisfait de quelque chose, pour quelque raison que ce soit, il est important que vous en parliez à quelqu'un. Les personnes à qui vous pouvez parler sont :

- Votre assistante maternelle
- Votre assistante sociale
- Votre assistante sociale Orange Grove
- Un adulte en qui vous avez confiance, comme un enseignant
- Votre avocat
- Ou vous pouvez le mentionner lors de votre réunion d'examen

Si vous pensez que vous avez été traité injustement ou que quelque chose s'est mal passé, vous avez le droit de vous plaindre.

Pour déposer une plainte, vous pouvez contacter Orange Grove en utilisant les coordonnées au dos de ce livret.

Si vous avez besoin de déposer une plainte concernant Orange Grove, vous pouvez contacter Ofsted

via les coordonnées au dos de ce livret.

Vous trouverez plus de détails sur la façon de déposer une plainte dans notre politique de plaintes sur le site Web.

Coordonnées utiles

Siège social d'Orange Grove Fostercare

Vue de Malvern, parc d'affaires de Saxon, chemin Hanbury, Bromsgrove, Worcestershire, B60 4AD
www.orangegrovefostercare.co.uk
Téléphone : 01527 556480
Courriel : enquiries@orangegrovefostercare.co.uk

Ligne d'assistance aux enfants d'Orange Grove

Appelez ou envoyez un SMS à notre ligne d'assistance aux enfants. Laissez un message et nous vous rappellerons sous 48h !
Tél : 0330 333 5103
Texte : 07792 263 020
Courriel : childrens.support@orangegrovefostercare.co.uk

L'assistante sociale d'Orange Grove de votre famille d'accueil :

Nom:
Numéro de téléphone:

Votre assistante maternelle :

Nom:
Numéro de téléphone:

Votre assistante sociale :

Nom:
Numéro de téléphone:

ofsted

Responsable de l'inspection de tous les services de soins en Angleterre.
Ofsted, Piccadilly Gate, Store Street, Manchester, M1 2WD
www.ofsted.gov.uk
Tél : 0300 123 1231
Courriel : enquiries@ofsted.gov.uk

Commissaire à l'enfance d'Angleterre

Le Commissaire à l'enfance promeut et protège les droits des enfants et défend leurs opinions.
Bâtiments du sanctuaire, 20 Great Smith Street,
Londres, SW1P 3BT
www.childrenscommissioner.gov.uk/help-at-hand/
Tél : 0800 528 0731
Courriel : help.team@childrenscommissioner.gov.uk

Bureau du commissaire à l'enfance

Renseignements généraux : 020 7783 8330
Courriel : info.request@childrenscommissioner.gsi.gov.uk

NSPCC Childline

Une ligne d'assistance gratuite 24 heures sur 24 pour les enfants ou les jeunes.

www.childline.org.uk

Tél : 0800 1111

Paysage d'enfant

Une organisation caritative nationale protégeant les enfants, qui propose des cours et du matériel pour développer les compétences de protection des jeunes.

www.kidscape.org.uk

Tél : 0207 730 3300

Service national de défense des jeunes (NYAS)

www.nyas.net

Site Internet du jeune : www.youngpeople.nyas.net

Tél : 0808 808 1001

Courriel : help@nyas.net

Devenir

Organisation caritative soutenant les enfants et les jeunes vivant en institution, ainsi que les sortants, au Royaume-Uni.

www.becomecharity.org.uk

Tél : 0800 023 2033

Courriel : conseils@becomecharity.org.uk

Parlez à Franck

Une ligne d'assistance nationale gratuite sur les drogues, disponible 24 heures sur 24.

www.talktofrank.com

Tél : 0300 123 6600

La loi

Pour plus d'informations sur vos droits pendant la prise en charge.

www.lawstuff.org.uk

Tél : 0808 8020 008